



Association loi 1901, déclaration à la sous-préfecture de Montbard du 11 juin 2010.

J.O. du 3 juillet 2010- N° W 213001148

SIRET : 533 307 393 00017 APE : 9499Z

# Le Pou du Rail en Auxois

**Association du Chemin de Fer Touristique de l'Auxois**

*Journal de l'Association du Chemin de Fer Touristique de l'Auxois*

Décembre 2022 N° 22

Contact mail : [acta.association@gmail.com](mailto:acta.association@gmail.com)



Site internet : <http://actaassociation.wordpress.com/>

Adresse postale : ACTA 1 ter Avenue d'Alésia  
21150 VENAREY-LES LAUMES

## Editorial

Chères adhérentes, chers adhérents,

Dans l'éditorial du précédent numéro (décembre 2021) nous vous faisons part de la démarche entreprise par le Conseil Départemental de la Côte d'Or concernant sa vision pour la ligne reliant Les Laumes à Epoisses, où depuis bientôt une décennie (septembre 2013) hormis la végétation qui a naturellement repris ses droits aucune activité n'est à signaler.

Ce qui n'était encore qu'une étude préalable a pris forme tout au long de cette année 2022, avec comme fait majeur le courrier adressé courant juillet au Directeur Régional de SNCF Réseau par le Président du Conseil Départemental de la Côte d'Or, dans lequel il exprime clairement la volonté du Département de s'engager sur un projet de train touristique entre Les Laumes et Semur et, pour ce faire, il comptait sur la collaboration de SNCF Réseau pour accompagner ses services dans cette mise en œuvre.

En cas d'épilogue positif cela se traduirait par la signature d'une convention de gestion, entre les deux entités précitées. De facto, il sera pour chacun aisé de comprendre que le rôle de notre association à ce stade est inexistant et se résume à « attendre et voir » avec pour conséquence directe, une communication pour le moins minimale de l'ACTA (contrairement aux autres années). Et par là même de souligner les comportements indécents qui consistent à se gausser de l'ACTA en général et de ses adhérents en particulier. La méchanceté gratuite n'a jamais été une source de plus-value.

A toutes et tous nous vous souhaitons le meilleur pour l'année à venir, prenez soin de vous, et n'oubliez pas que votre soutien est essentiel.

*Le Conseil d'Administration*



## Compte rendu de la 12<sup>ème</sup> Assemblée générale ordinaire 2021 Samedi 14 mai 2022

Mot du Président :

Chers Adhérents

Soyez les bienvenus à la douzième Assemblée Générale de votre Association.

Je remercie pour leur présence l'inamovible Marc FROT vice-président du Conseil Départemental (représentant François SAUVADET), une petite nouvelle Yolaine de COURSON (encore députée au moment de l'AG) et Virginie TARDIT (mairie d'Époisses) Anne Catherine LOISIER (sénatrice), Catherine SADON (maire de Semur en Auxois, Laurence PORTE (maire de Montbard), François SAUVADET (président du Conseil Départemental de la Côte-d'Or) et Patrick MOLINOZ (maire de Venarey-Les Laumes) sont excusés

Pour être complet dans les remerciements, j'associe Lucette et Alain Margon pour le prêt de la sono et du vidéoprojecteur et bien entendu à la commune de Venarey-Les Laumes pour la mise à disposition de notre association de la salle René Thomas.

Cinq mois se sont écoulés entre l'AG 2020 qui s'est tenue en décembre dernier et celle de 2021, de facto les lignes n'ayant quasiment pas bougées, l'information est moindre aussi afin d'éviter toute redondance j'ai, en guise de fil rouge, orienté mon propos d'une succession d'analepses et de prolepses.

En décembre dernier lors de l'assemblée générale 2020 je vous disais que nous serions en mesure d'apporter des éclaircissements sur la situation avec la présentation par le Conseil Départemental de sa copie concernant l'étude de faisabilité d'une reprise ferroviaire or à ce jour celle-ci bien que terminée n'a pas encore été présentée, cela avance doucement.

En juin 2021 lors d'une interview donnée au Bien public où à la question : « Allez-vous continuer l'aventure » je répondais si l'aventure continue je passerai la main sinon je serai le dernier président de l'ACTA. Aujourd'hui mon propos reste d'actualité et en cas de continuité je passerai le relais pour me recentrer sur des missions où l'ombre me sied mieux que la lumière, en revanche dans le cas contraire il serait malvenu de ma part de quitter la barre si nous arrêtons je fermerai la porte.

Aujourd'hui cette Assemblée générale est la dixième que j'anime, si les deux premières se sont déroulées dans une dynamique positive dans la mesure où nous étions passés du stade de projet à la mise en exploitation et que nous avons plein d'idées novatrices, propices à booster le tourisme sur le territoire (pour mémoire au cours de ces deux années nous avons transporté plus de 5000 personnes et assurés environ 180 trains le tout sans un seul problème démontrant au passage un sérieux niveau de compétence). En revanche les années qui ont suivis, n'ont pas eu la même saveur, plombées par le déraillement d'un train fret, il n'a jamais été possible de remettre les circulations en marche. Ce n'est pas faute d'avoir essayé mais à chaque fois qu'une solution se dessinait pour une remise en état la ligne il y a toujours eu un grain de sable ou une surenchère enrayant ainsi toute chance de reprise, c'est pour cela que Dijon Céréales a fini par jeter l'éponge.

Fort de ce triste constat et afin d'avancer une de mes principales occupations avec les membres du CA, au cours de ces années, fut de rencontrer élus et institutionnels. Lors de ces échanges j'ai pu apprécier à sa juste valeur les positions des uns et des autres. Entre, les non concernés, ceux qui ont toujours tenus le même langage qu'ils soient pour ou contre, les « PIPE » en langage, clair : « pas d'initiative pas d'emmerde », et enfin les non convaincus qui ont été pour puis contre sans réellement connaître leur réelle motivation, cela fait un peu auberge espagnole. Tant et si bien qu'aujourd'hui je suis encore à me demander pour qu'elle raison un tel outil mis à la disposition du territoire dans le but avéré de valoriser toutes ses richesses patrimoniales et non pas comme le pensent certains au profit de quelques vieux nostalgiques du rail pour faire joujou, n'a pas su fédérer toutes les forces mais au contraire les a diluées, engendrant au passage une telle chienlit.

Je terminerai mon propos plutôt teinté de fatalisme, par cette interrogation, faut-il voir dans la démarche du Conseil Départemental de la Côte-d'Or une touche d'optimiste propice à débloquer la situation ? sachons raison garder.... À suivre...

Bonne Assemblée Générale à tous



## 1 Rapport moral :

Conseil d'Administration : 1 réunion (22 mai)

Bureau : échanges par courriels (pas de réunion directe)

Adhérents : 82 (légère baisse 87 depuis 2017)

Information :

- Internet : 2647 vues – 668 visiteurs) depuis la création 54745 vues et 18496 visiteurs
- Facebook : 808 j'aime
- « Le Pou du rail en Auxois » : 2 numéros (20/08 – 20/12) (diffusion 180 exemplaires en version numérisée ou papier)
- ACTU d'ACTA : 2 numéros (diffusion 180 exemplaires version numérisée uniquement)
- Infos#BénévolActa : 19 (diffusion aux bénévoles)

Partenaires : Municipalité de Venarey-Les Laumes et le Conseil Départemental de la Côte-d'Or.

## 2 : Rapport d'activités

Maintenance du matériel : assurée malgré les contraintes sanitaires

- ✓ 12 journées
  - 25 heures de mise en route
  - Vérification : niveaux, boîte, pont, moteur, compresseur ....
  - 5 mises en en mouvement : (freinage et boîte d'essieu)
- ✓ Maintenance des extincteurs
- ✓ Nettoyage des abords

Nota : la décision prise en 2020 de laisser l'aspect extérieur des EAD (tags) bien que ne donnant pas image valorisante, reste en vigueur en attendant l'orientation qui sera donnée. En revanche l'aspect intérieur est quant à lui de très bonne facture, tout comme la maintenance qui est assurée conformément aux préconisations au livret d'entretien.

Faits marquants de l'année 2021

- ✓ Mars : AG ABFC (2020)
- ✓ Avril : invité par le CD 21 à la visite du Train Touristique du Pays de Puisaye Forterre (Toucy) matérialisant le point de départ de sa son projet de Train touristique.

- ✓ Décembre : AG ACTA 2020
- ✓ Décembre : AG ABFC (2021)
- ✓ Second semestre : le Conseil Départemental s'inscrit dans un projet ferroviaire (Cf point 8).

### **3 Rapport Financier**

- ✓ Charges : 3934,42€
- ✓ Recettes : 3391,49€
- ✓ Résultats : – 542,93 €

\*Les comptes sont consultables sur simple demande

### **4 Vérification des comptes**

Marie Pierre Grandchamp après vérification des pièces comptables valide l'exercice 2021.

### **5 Approbation des rapports**

Moral – activités – financier : adoptés à l'unanimité.

### **6 Renouvellement du 1/3 sortant**

Emmanuelle MORETTI -Michel BAUDRY – Jean Claude CHAUMET- Pierre JACQUOT - Olivier SALVON

L'ensemble des administrateurs sont candidats à leur propre réélection et renouvelés

### **7 Cotisation 2022 :**

Reste fixée à 10 €. Le montant étant modique un don est toujours possible.

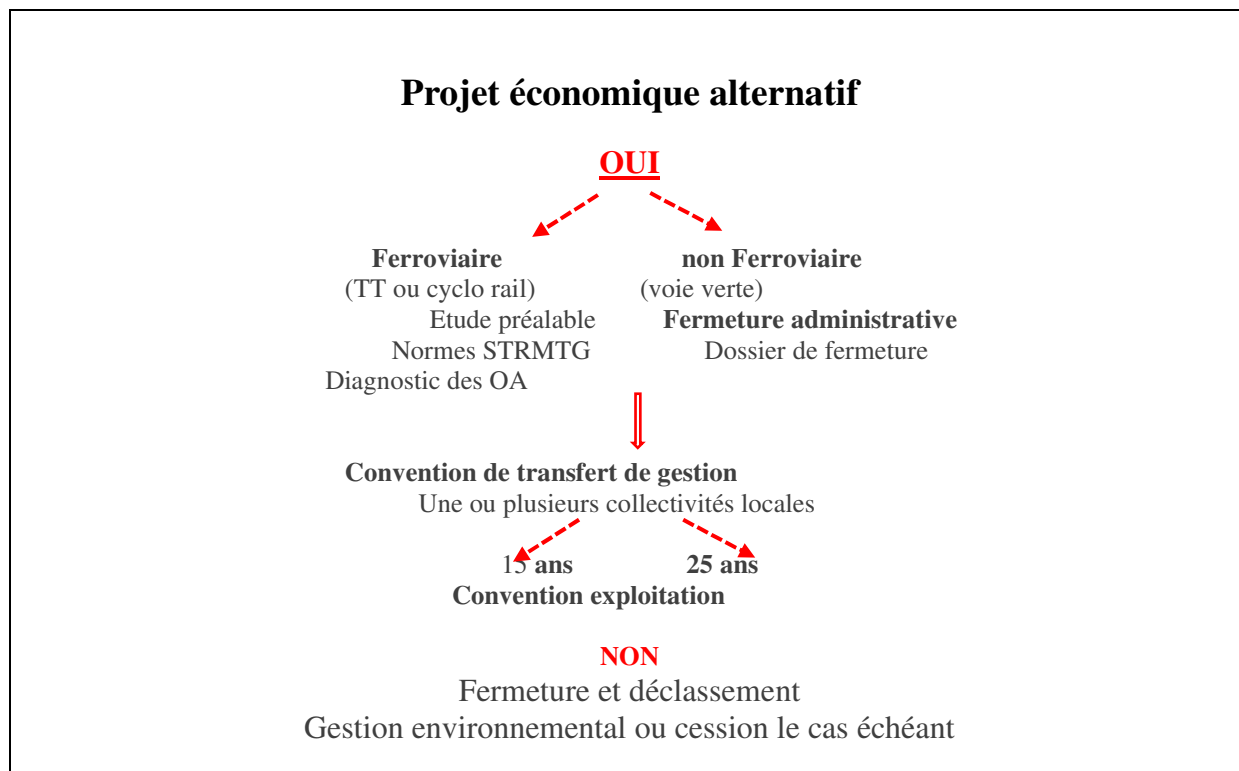


Le Conseil d'Administration de l'ACTA

## 8 Perspectives 2021 / 2022

Dossier Les Laumes Epoisses

La problématique



Le Conseil Départemental qui a opté pour l'option ferroviaire a, dans cette perspective, réalisé au cours du second semestre différentes enquêtes (opportunités, juridique, et financières). Le Pôle aménagement du territoire du Conseil Départemental porte le projet.

## 9 Questions – Réponses

Sans objet le dialogue s'est fait au fil de l'eau

## 10 Parole aux invités

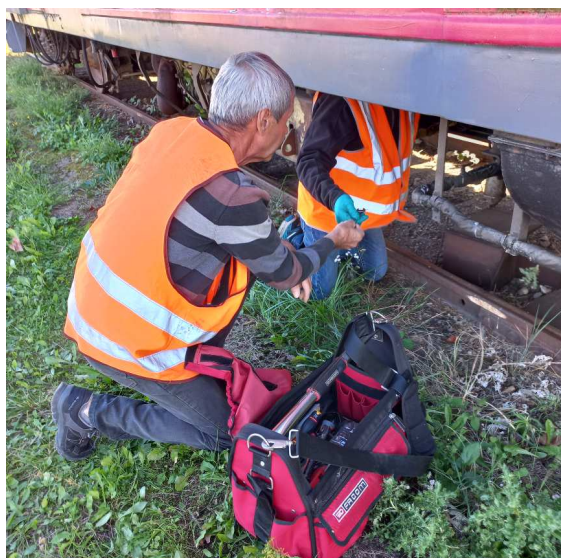
Marc FROT : réitère la volonté du Conseil Départemental de remettre partiellement (Semur) en service la voie ferrée.

Virginie TARDIT (Epoisses) : précise que la commune d'Epoisses souhaitait une rencontre Mairie / ACTA

Yolaine de COURSON s'est éclipsée sans un mot, le syndrome « Lucky Luke » (je me tire plus vite que mon ombre ? ou peut-être une gastro foudroyante ?

L'Assemblée Générale s'est terminée à 16h30 ponctuée du traditionnel Pot du rail.

Le Président  
G GAUDIAU



Réparation du préchauffage



Nettoyage autour des autorails



Nos tentatives depuis 2019 pour sa sauvegarde sont restées lettres mortes.  
L'émblématique poste 2 de « **LES LAVMES ALESIA** » mis en service en 1949, n'a pas résisté aux assauts des pelleteuses.

## ***Composition du conseil d'Administration***

### **Bureau**

**Président** : Gérard Gaudiau  
**Vice-président** : Didier Callabre  
**Vice-présidente** : Christelle Muther  
**Secrétaire** : Didier Callabre  
**Trésorier** : Yves Jadot  
**Trésorier adjoint** : Jean-Louis Laporte  
**Membre** : Yannick Dupin  
**Membre** : Daniel Schoonjans

### **Membres**

Alain Bardey  
Michel Baudry  
Patrick Bernard  
Jean-Claude Chaumet  
Pierre Jacquot  
Dominique Munier  
Emmanuelle Moretti  
Jean-Yves Robe  
Olivier Salvon



## ***Demande d'adhésion de***

Je soussigné(e) Mme, M : \_\_\_\_\_  
(Nom, Prénom)

Né(e) le \_\_\_\_\_

Profession (facultatif) \_\_\_\_\_ Tél. \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Adresse Email : \_\_\_\_\_

## **Association du Chemin de fer Touristique de l'Auxois**

- Je règle la somme de **10 euros**, montant de la cotisation pour l'année 2023

- Avec ce bulletin d'adhésion, j'adresse, si je le souhaite, un don de \_\_\_\_\_ **euros** pour aider au fonctionnement de l'ACTA.

➤ Espèce  ou Chèque  à cocher

Ordre du Chèque : *Association ACTA*

Adresse d'envoi : *Association ACTA 1er Avenue d'Alésia 21150 VENAREY-LES LAUMES*

Fait à : \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature :